

Inscription à l'école maternelle de la commune de DON

Les formalités d'inscription à l'école se feront

A partir du

Au

A la MAIRIE

Vous aurez besoin des documents suivants :

- Le livret de famille
- Une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Un justificatif de domicile
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge :

Antidiphtérique,

Antitétanique,

Antipoliomyélitique.